



AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)

Nom du marché :	Recrutement d'un Opérateur pour le Contrat de Gestion de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)
Nom du projet :	Millennium Challenge Account-Bénin II
Type d'avis :	Appel d'Offres Ouvert
Information Générale Pays :	
Pays	Bénin
Ville/Localité :	Cotonou
Avis/Numéro de Contrat :	PP2-COM-PRISP-14
Date de publication :	27 septembre 2018
Date limite :	11 décembre 2018
Agence de financement :	(MCC) Millennium Challenge Corporation
Acheteur :	(MCA-Bénin II) Millennium Challenge Account-Bénin II
Langue d'origine :	Français
Information de Contact	Gabriel DEGBEGNI
Adresse :	Coordonnateur National Millennium Challenge Account - Bénin II 95, rue 5 073 Zongo Nima Immeuble Kouglénou, 3ème étage Domaine de l'OCBN Derrière l'ex-Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou, République du Bénin
Email :	info@mcabenin2.bj
Site Web :	http://www.mcabenin2.bj
Type de marchés :	Services de gestion

Code du marché : 09310000 Electricité
79420000 Services de gestion

1. Le Gouvernement du Bénin (le « Gouvernement ») et les États-Unis d'Amérique, agissant par le biais du Millenium Challenge Corporation (« MCC ») ont signé un Compact d'assistance d'un montant approximatif de 375 000 000 USD (« Financement du MCC ») visant à promouvoir la réduction de la pauvreté et la croissance économique au Bénin, (le « Compact »). Le Gouvernement, agissant notamment par l'intermédiaire de **MCA Bénin II** (l'« Entité MCA »), entend utiliser une partie du Financement du MCC à des paiements admissibles en vertu du contrat pour lequel le présent appel d'offres (« AO ») est lancé. Il est précisé que ce contrat s'étendra au-delà de la période d'exécution du Compact (clôturé le 22 juin 2022) et que le Gouvernement poursuivra seul et sur financement éventuel d'un autre bailleur de fonds les engagements souscrits au titre de ce contrat à l'issue du Compact. Tous paiements versés par l'Entité MCA conformément au contrat proposé et pendant la période d'exécution du Compact seront soumis, à tous égards, aux modalités du Compact et des documents s'y rapportant, y compris des restrictions sur l'utilisation du Financement du MCC et des conditions de décaissement du Financement du MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA n'obtiendra de droit en vertu du Compact ou n'aura de droit quelconque relativement aux montants du Financement du MCC. Le Compact et ses documents associés peuvent être consultés sur le site Internet du MCC (www.mcc.gov) et sur le site Internet de l'Entité MCA.
2. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet de Réformes Politiques et de Renforcement Institutionnel ; (ii) Projet de Production d'Electricité ; (iii) Projet de Distribution d'Electricité ; et (iv) Projet d'Accès à l'Electricité Hors Réseau. L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité de fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité.
3. Cet AO est conforme à l'Amendement N°1 de l'Avis général de passation des marchés N°2 qui a été publié sur dgMarket le **13 juillet 2018**, dans la base de données en ligne UN Development Business (« UNDB ») du **16 juillet 2018**, sur le site Internet de l'Entité MCA www.mcabenin2.bj le **13 juillet 2018** et dans la presse locale « **La Nation** » et « **Le Matinal** » des **19 et 23 juillet 2018**.
4. MCA-Bénin II invite les opérateurs, légalement constitués et qualifiés à lui soumettre leurs offres dans le cadre du Recrutement d'un Opérateur pour le Contrat de Gestion de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE).
5. Une description détaillée des services est fournie dans le dossier d'Appel d'Offres (Section V : Descriptions des Services).
6. Le présent AO est ouvert à tous les opérateurs éligibles (« Soumissionnaires ») désireux d'y prendre part. Sous réserve des restrictions contenues dans l'AO, les

Soumissionnaires peuvent se constituer en groupement visant à optimiser leur capacité à exécuter le contrat avec succès.

7. Les prestations de services et le contrat à attribuer sont d'une durée de quatre (04) ans.
8. Un Opérateur sera sélectionné en vertu de **la méthode QCBS, méthode de sélection basée sur la Qualité et le Coût**, la procédure d'évaluation dont les étapes sont décrites dans les sections de l'AO conformément aux « Directives de passation des marchés du Programme MCC » disponibles sur le site Internet du MCC (www.mcc.gov/ppg). Le processus de sélection, tel que décrit, inclut l'examen et la vérification des qualifications et des réalisations antérieures, ainsi qu'un contrôle des références, avant l'adjudication du marché.
9. Le dossier d'appel d'offres complet sera mis à la disposition des Soumissionnaires intéressés après enregistrement auprès de MCA-Bénin II à l'adresse courriel indiquée ci-dessous en communiquant leurs coordonnées complètes.
10. L'AO comprend : **PREMIÈRE PARTIE – PROCÉDURES DE SÉLECTION DES OFFRES-**
Section I - Instructions aux Soumissionnaires : Cette section fournit des informations afin d'aider les Soumissionnaires potentiels à préparer leur offre, et elle décrit également la soumission, l'ouverture et l'évaluation des Offres, ainsi que l'attribution du présent marché ; **Section II - Données particulières de l'appel d'offres** : Cette section inclut les dispositions propres à la présente passation de marché et qui viennent compléter la section I, Instructions aux Soumissionnaires ; **Section III - Critères de qualification et d'évaluation** : Cette section précise les qualifications exigées de la part des Soumissionnaires et les critères d'évaluation de leur offre ; **Section IV A - Formulaire d'offre technique** : Cette section contient les formulaires de qualification et ceux de l'offre technique qui doivent être remplis par chaque Soumissionnaire potentiel et soumis dans une enveloppe distincte dans le cadre de son offre globale ; **Section IV B - Formulaire de l'offre financière** : Cette section contient les formulaires de l'offre financière qui doivent être remplis par chaque Soumissionnaire potentiel et soumis dans une enveloppe distincte dans le cadre de son offre globale ; **Section V - Description des services** : Cette section contient la description des services détaillée fixant la nature, les tâches et les services à fournir ; **Section VI - Data room** : Cette section contient l'architecture des documents mis à disposition des Soumissionnaires, le règlement d'accès à la Data room et l'engagement de confidentialité à souscrire par les Soumissionnaires ; **DEUXIÈME PARTIE – CONDITIONS DU CONTRAT ET FORMULAIRES CONTRACTUELS - Section VII - Contrat et conditions générales (CG)** : Cette section contient le formulaire de Contrat à conclure entre le Gouvernement du Bénin, MCA-Bénin II et l'Opérateur retenu ; **Section VIII - Conditions particulières du Contrat et Annexes au Contrat** : Cette section contient le formulaire comprenant les clauses contractuelles qui viennent compléter les CG et qui doivent être remplis par les Entités MCA pour chaque passation de marchés de services. Cette section comprend également une annexe (Annexe B : Dispositions complémentaires) comprenant des dispositions faisant partie intégrante des obligations qui incombent au Gouvernement et aux Entités MCA en vertu des dispositions du Compact et les documents associés qui,

conformément auxdites dispositions, doivent être transférées à tout Opérateur, Sous-traitant ou associé impliqué dans la passation de marchés financés par le MCC.

- 11.** Une visite du site et une réunion préalable à la soumission seront organisées comme indiqué dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (« DPO »), Section II du document d'appel d'offres. La participation n'est pas obligatoire mais elle est fortement recommandée à tous les Soumissionnaires intéressés ou leurs représentants.
- 12.** Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission correspondant au montant spécifié dans les Données Particulières de l'Appel d'offre (« DPO »).
- 13.** La date limite de réception des offres est fixée au **11 décembre 2018 à 10 h 00**, heure locale de Cotonou, Bénin. Les offres reçues au-delà du délai limite ne seront pas prises en considération et seront retournées non ouvertes. Veuillez noter que les soumissions par voie électronique ne sont pas acceptées. Les Soumissionnaires devraient être conscients du fait que la distance et les formalités d'accès au Bureau de MCA-Bénin II peuvent exiger plus de temps que prévu.

Adresse de MCA-Bénin II :
Millennium Challenge Account Bénin II (MCA-Benin II),
Attention : Agent de Passation des Marchés,
95, rue 5 073 Zongo Nima
Immeuble Kouglénoù, 3^{ème} étage,
Domaine de l'OCBN Derrière l'ex-Compagnie Territoriale de
Gendarmerie du Littoral
Email : info-benin@charleskendall.com et copie à
info@mcabenin2.bj

Pour le Coordonnateur National & p.o.
Directeur des Opérations Chargé de l'intérim



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MILLIENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II' around the perimeter and 'Le Coordonnateur National' in the center.

Joël AKOWANOU